



Important à savoir

- Il faut attendre **quelques semaines** après le début de votre traitement avec de l'escitalopram avant que vous ne commenciez à vous sentir mieux.
- L'escitalopram **peut provoquer des nausées**.
- Il est préférable de **ne pas consommer d'alcool** lorsque vous prenez de l'escitalopram.
- Une **diminution petit à petit** est nécessaire, surtout après un traitement de longue durée, et ce, en concertation avec votre médecin et/ou votre pharmacien.



Les antidépresseurs sont très souvent contrefaits. Vous pouvez acheter ces produits dans un circuit illégal, par exemple sur des sites internet illégaux. **En achetant des médicaments en dehors du circuit légal, vous prenez un risque pour votre santé.** Vous trouverez plus d'informations sur ce sujet [ici](#).



Quel est l'effet de ce médicament et à quoi sert-il ?

Les médicaments contenant la substance active escitalopram sont des **antidépresseurs**.

Votre médecin peut vous prescrire de l'escitalopram en cas de :

- **dépression;**
- **troubles de l'anxiété.**



Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? Sous quelles formes peut-il être administré ?

Pour voir la liste de tous les médicaments associés à cette fiche, visitez [PharmaInfo.be](https://pharmainfo.be).

Cette liste contient tous les médicaments avec de l'escitalopram. Cliquez sur le nom du médicament pour savoir quelle quantité d'escitalopram il contient et sous quelle forme il est administré. Vous trouverez également la notice, des informations sur le prix, le remboursement et la nécessité d'une prescription médicale.

Lisez la notice pour tout savoir sur votre médicament, notamment sur sa composition ou sur les allergies possibles.



Comment prendre ce médicament : En quelle quantité ? À quel moment ? Pendant combien de temps ?

Quelle quantité de ce médicament dois-je prendre ?

Consultez l'**étiquette du pharmacien** pour savoir quelle dose prendre et combien de fois par jour. Sur cette étiquette, vous pouvez lire ce que **le médecin a prescrit**. Si l'information ne figure pas sur l'étiquette et qu'elle ne vous a pas été communiquée lors de votre consultation chez le médecin, il est préférable de d'abord demander **conseil à votre médecin ou à votre pharmacien** ou de lire la **notice**.

L'escitalopram est prescrit aux **adultes**.

Le médecin **peut commencer par prescrire** une faible dose, qui peut être augmentée si nécessaire.

Vous **ne devez pas prendre plus de 20 mg (milligrammes) par jour** (24 heures). Cette dose correspond à la dose maximale généralement recommandée chez l'adulte

À quel moment dois-je prendre ce médicament ?

Vous pouvez prendre de l'escitalopram à **n'importe quel moment** de la journée, **avec ou sans nourriture**. Si vous devez prendre ce médicament sur une longue période, il est préférable de prendre ce traitement **à heure fixe**.

Consultez **l'étiquette du pharmacien** pour savoir combien de fois par jour vous devez prendre de l'escitalopram.

Pendant combien de temps puis-je utiliser ce médicament ?

Si vous commencez un traitement par l'escitalopram, il faut **plusieurs semaines** avant que vous ne vous sentiez mieux. Il faut donc absolument **continuer à prendre** de l'escitalopram même si vous ne ressentez pas d'amélioration au début.

Un traitement par l'escitalopram peut parfois durer plusieurs mois. **Discutez avec votre médecin** de la durée pendant laquelle vous devez prendre de l'escitalopram.



Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tout médicament, ce médicament peut avoir des effets indésirables, bien qu'ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Contactez votre médecin si les effets indésirables suivants se produisent :

- du sang en vomissant ;
- du sang dans les selles ;
- beaucoup de bleus sans raison ;
- gonflement des lèvres, de la langue ou de la peau ;
- difficultés à respirer ;
- difficultés à avaler ;
- érection douloureuse du pénis qui ne disparaît pas (priapisme) ;
- agitation, ne pas pouvoir dormir, se sentir très joyeux ou très émotif ;
- tremblements, contractions musculaires, fièvre : cela peut être le syndrome sérotoninergique, une réaction rare mais grave, surtout si vous prenez plusieurs médicaments ;
- pensées suicidaires : si vous souffrez de dépression ou d'un trouble anxieux, il peut arriver que des pensées suicidaires apparaissent, surtout au début du traitement, avant que les effets bénéfiques ne se fassent sentir. Si cela vous arrive, parlez-en immédiatement à un proche, contactez votre médecin ou rendez-vous à l'hôpital. Ce risque est plus élevé chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes.

Les effets indésirables les plus fréquents lors de la prise d'escitalopram sont les suivants :

Très fréquent (chez plus de 1 personne sur 10)

- nausées, vomissements ;
- maux de tête.

Fréquent (jusqu'à 1 personne sur 10)

- nez bouché ou qui coule ;

- perte ou augmentation de l'appétit ;
- anxiété ou agitation ;
- troubles du sommeil, rêves inhabituels, bâillements fréquents ;
- somnolence, fatigue, vertiges ;
- vomissements, diarrhée, constipation ;
- bouche sèche ;
- transpiration excessive ;
- douleurs musculaires ou articulaires ;
- problèmes sexuels (troubles de l'érection, baisse de la libido ou des troubles de l'orgasme) ;
- fièvre ;
- prise de poids.

Parfois (jusqu'à 1 personne sur 100)

- urticaire ;
- rougeurs sur la peau et démangeaisons ;
- grincements de dents ;
- nervosité ;
- accélération du rythme du cœur ;
- perte de cheveux ;
- pupilles dilatées, vision réduite ;
- bruits et bourdonnement dans les oreilles (acouphènes) ;
- saignement de nez ;
- saignements dans les intestins ou l'estomac ;
- perte de poids ;
- règles irrégulières ou plus abondantes.

Il existe d'autres effets indésirables moins fréquents. La liste complète figure dans la notice du médicament concerné. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Contactez votre médecin ou votre pharmacien si vous ressentez des effets indésirables, même s'ils ne sont pas mentionnés dans la notice. Vous pouvez également [signaler des effets indésirables directement à l'AFMPS](#).



Puis-je arrêter de prendre ce médicament ?

Non, vous ne pouvez pas arrêter le traitement avec de l'escitalopram sans avis médical.

L'arrêter brutalement, peut être dangereux, surtout après l'avoir pris pendant longtemps. **N'arrêtez donc jamais ce médicament sans avis médical**, vous pourriez ressentir des **symptômes de sevrage** comme des vertiges, des troubles du sommeil, un sentiment d'anxiété, des maux de tête, des nausées, de la transpiration, des tremblements, de la confusion, de la diarrhée, une diminution de l'acuité visuelle (voir moins bien les détails) et des palpitations.

Si vous devez arrêter ce médicament, il est important de **réduire la dose progressivement**, surtout si vous le prenez depuis longtemps.

Consultez votre **médecin** ou à votre **pharmacien** : ils peuvent vous aider à mettre en place un schéma de sevrage.



Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ou si j'ai pris une quantité trop

importante de ce médicament ?

Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ?

Si vous vous rendez compte **avant de vous coucher** que vous avez oublié de prendre votre dose d'escitalopram, vous **pouvez** encore la **prendre**. **Sinon**, attendez le **moment prévu pour la prochaine dose**.

Ne prenez **jamais de double dose** d'escitalopram pour compenser une dose oubliée.

Que se passe-t-il si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Contactez immédiatement **votre médecin ou votre pharmacien ou appelez le Centre Antipoisons (070 245 245)**.

Vous pouvez présenter les symptômes suivants : -

- vertiges ;
- nervosité ;
- tremblements ;
- convulsions ;
- nausées ;
- vomissements ;
- rythme cardiaque rapide ou lent ;
- pression artérielle élevée ou basse.



Puis-je conduire un véhicule ? Puis-je consommer de l'alcool ? Puis-je manger ce que je souhaite ?

Puis-je conduire un véhicule ou utiliser des machines si je prends ce médicament ?

Non, vous ne pouvez pas conduire un véhicule ou utiliser de machines si vous prenez de l'escitalopram et que :

- vous vous sentez **étourdi(e)** ;
- vous vous sentez **somnolent(e)** ;
- vous avez une **vision floue ou double**.

Ce n'est que si vous **ne présentez pas ces symptômes** que vous pouvez **conduire un véhicule ou utiliser des machines**, mais **restez toujours prudent(e)**.

Puis-je consommer de l'alcool si je prends ce médicament ?

Non, il est préférable de ne pas consommer d'alcool si vous prenez de l'escitalopram.

Puis-je manger normalement si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez manger normalement pendant votre traitement à l'escitalopram.

Il n'y a **pas d'effet connu** de l'alimentation sur l'escitalopram.



Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ou si j'allaité ?

L'escitalopram est déconseillé pour les femmes enceintes.

Vous pouvez utiliser l'escitalopram si vous allaitez, mais votre médecin vous surveillera de près ainsi que votre bébé.

Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ?

On en sait **trop peu** sur la prise d'escitalopram pendant la grossesse pour garantir que son utilisation pendant la grossesse est sans risques. Discutez donc avec votre médecin pour prendre une décision en tenant compte de la gravité de vos symptômes et du risque pour l'enfant

Si le médicament est pris jusqu'à la fin de la grossesse, le nouveau-né peut avoir des difficultés à respirer, des signes de sevrage (comme des tremblements, des pleurs intenses, des difficultés à téter ou à dormir), ou encore un tonus musculaire très faible, ce qu'on appelle le "syndrome du bébé mou".

Ne pas traiter une dépression ou l'anxiété pendant la grossesse peut avoir des effets négatifs, aussi bien pour la future maman que pour le bébé. Il est donc important d'en parler avec votre médecin. N'arrêtez jamais votre traitement sans avis médical, même si vous êtes enceinte

Vous êtes enceinte ou vous essayez d'être enceinte ? Si c'est le cas, **discutez** de la prise d'escitalopram avec **votre médecin et/ou votre pharmacien**.

Puis-je allaiter lorsque je prends ce médicament ?

L'escitalopram **peut être utilisée pendant l'allaitement, mais** uniquement sous **surveillance médicale**. Votre médecin suivra votre état de santé ainsi que celui de votre bébé. Votre bébé sera surveillé si des signes inhabituels apparaissent, comme des troubles du sommeil, une grande fatigue, des pleurs fréquents, des difficultés à téter ou un ralentissement de la croissance.

Si vous allaitez et que vous devez prendre de l'escitalopram, **discutez-en avec votre médecin et/ou votre pharmacien**.



À quoi dois-je faire attention si je prends d'autres médicaments ?

La prise d'escitalopram peut entraîner des interactions avec d'autres médicaments ou être influencée par la prise d'autres médicaments. Cet aperçu ne répertorie que les **interactions potentiellement graves**. Consultez votre médecin et/ou votre pharmacien en cas d'utilisation simultanée de ce médicament avec les médicaments suivants :

- les médicaments appartenant à la famille des **inhibiteurs MAO** : certains médicaments utilisés dans le traitement de la maladie de Parkinson, de la dépression (moclobémide) et certains antibiotiques (linézolide) ;
- les médicaments qui présentent un risque important de **saignement** : les anticoagulants, certains anti-inflammatoires et l'acide acétylsalicylique ;
- les **diurétiques** (médicaments utilisés pour traiter l'hypertension) ;
- certains médicaments pour le traitement de la **psychose** ;
- d'autres médicaments pouvant également provoquer un trouble du rythme cardiaque (**allongement de l'intervalle QT**), comme les médicaments contre les arythmies cardiaques, les nausées et la dépression ;
- d'autres médicaments qui augmentent également le risque de **syndrome sérotoninergique**, comme les inhibiteurs MAO, certains antidouleurs (les opioïdes) et certains médicaments contre la migraine (les triptans) ;
- l'escitalopram peut **influencer la transformation de certains médicaments par le foie** : certains

médicaments pour le traitement de l'hypertension, de troubles du rythme cardiaque et de la psychose ;

- les médicaments **capables de modifier la transformation de l'escitalopram par le foie** : certains médicaments contre les brûlures d'estomac.

La liste complète des interactions se trouve dans la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.



À quoi dois-je faire attention si j'ai d'autres problèmes de santé ?

Ne prenez pas d'escitalopram dans les situations suivantes ou, le cas échéant, consultez d'abord votre médecin et/ou votre pharmacien :

- **(antécédents) d'épilepsie** ;
- **maniaco-dépressif** ;
- **risque d'allongement de l'intervalle QT** (un trouble du rythme cardiaque) :
 - si vous avez déjà eu un allongement de l'intervalle QT dans le passé ;
 - si vous souffrez d'une maladie cardiaque ;
 - si vous prenez d'autres médicaments susceptibles de provoquer un allongement de l'intervalle QT (veuillez lire à cet effet la rubrique : « [À quoi dois-je faire attention si je prends d'autres médicaments ?](#) »).

Pour la liste complète des situations qui demandent une vigilance particulière lorsque vous prenez de l'escitalopram, consultez la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.



Comment conserver ce médicament et pendant combien de temps ?

Comment conserver ce médicament ?

Gardez toujours ce médicament **hors de la vue et de la portée des enfants**.

Conservez ce médicament à **température ambiante** (15 – 25 °C).

Conservez toujours le médicament dans son **emballage d'origine, bien fermé**, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Ne jetez pas vos médicaments dans l'évier ou les toilettes, ni dans la poubelle. Rapportez-les à **votre pharmacie**. Cliquez [ici](#) pour de plus amples informations.

Combien de temps puis-je conserver ce médicament ?

N'utilisez pas ce médicament au-delà de sa date de péremption. Cette date figure sur la boîte, la plaquette ou l'étiquette. Vous pouvez prendre le médicament jusqu'au dernier jour du mois et de l'année mentionnés après « EXP ».

